

BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCES POUR LES SÉJOURS ET VOYAGES



Les assurances doivent être souscrites dès l'inscription au séjour et seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné de son règlement à :
Fédération française de cyclotourisme - 12 rue Louis Bertrand - CS80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex.

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Email : @
 N° de licence fédéral :
 Destination du séjour : Date de départ :

1 ASSURANCE ANNULATION* (voir Notice d'information)

Je souscris à la garantie " Assurance annulation contrat n° 8537 " fixée à 4,33 % du prix du voyage
 Tarif du séjour : € x 4,33 % (arrondi à l'euro supérieur)

€

OU

Je souscris à la garantie " Assurance annulation multirisques contrat n° 8538 " fixée à 7,84 % du prix du voyage
 Tarif du séjour : € x 7,84 % (arrondi à l'euro supérieur)

€

Je ne souscris pas la garantie " Annulation " et/ou " Multirisques ".

2 ASSURANCE BAGAGES (voir Notice d'information)

Je souhaite souscrire à l'assurance Bagages contrat n° 8540.
 Je cotise en fonction du montant de la garantie choisie :

| MONTANT DE LA GARANTIE | 800 € | 1 500 € | 2 300 € | 5 000 € |
|--------------------------|---------------|-------------|-------------|-------------|
| MONTANT DE LA COTISATION | 9,50 € | 19 € | 28 € | 38 € |

+

€

=

Fait à
 Le :

Signature obligatoire du souscripteur

Je joins mon règlement pour un montant total de
 (somme non remboursable) par chèque à l'ordre de la
 Fédération française de cyclotourisme

€